

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf juin, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des fêtes - Rue de la Barre à DIGOIN, sous la présidence de Monsieur Géraud GORDAT suivant la convocation en date du 23 juin 2026.

DÉLIBÉRATION N° DEL2026_081 - ADMINISTRATION GENERALE OPPORTUNITÉ DE PROPOSER DES OUTILS COMMUNS DE FORMATION EN LIEN AVEC L'EXERCICE DU MANDAT DES ÉLUS DES COMMUNES DU GRAND CHAROLAIS

L'ordonnance n°2021-45 du 20 janvier 2021 portant réforme de la formation des élus locaux a prévu de nouvelles dispositions pour encourager des coopérations plus souples entre commune et EPCI en matière de formation.

L'article L.2123-14-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour les communes membres d'un EPCI de lui confier la mise en œuvre des dispositions relatives à la formation des élus.

Par l'ordonnance précitée, des formes de mutualisations plus souples ont été prévues.

Le II de l'article précité prévoit que dans les six mois suivant son renouvellement, le conseil communautaire doit délibérer sur l'opportunité de proposer des outils communs visant à développer la formation liée à l'exercice du mandat des élus des communes membres.

La délibération doit préciser les dispositifs envisagés. Elle peut notamment comprendre l'élaboration d'un plan de formation, les règles permettant d'en assurer le suivi, le financement et l'évaluation. Elle peut également autoriser la participation au financement de formations organisées à l'initiative des élus des communes membres au titre de leur droit individuel à la formation.

Il est donc proposé que Le Grand Charolais interroge une fois par an les communes membres afin de recueillir leurs besoins en matière de formation des élus.

En fonction des retours des communes, une session annuelle de formation pourra être organisée si l'effectif des élus est suffisant. Il appartiendra à chaque commune concernée de prendre en charge les frais d'enseignement, de déplacement et de séjour pour ses élus.

Vu l'article L.2123-14-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 04 juin 2026,

Considérant la consultation de la Conférence des maires en date du 11 juin 2026,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

DÉCIDE

- **D'approuver la mise en place des outils communs précités visant à développer la formation liée à l'exercice du mandat des élus des communes membres.**
- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à si-gner l'ensemble des documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 72	Secrétariat de séance assuré par : Thierry DESJOURS
Membres présents à la séance : 63	Votants : 72

Délégués Communautaires Présents :

Valérie MANIAS, Jean-Marc DESSERT, Gérard AUPOIL, Nadine DEGUT, Daniel BERAUD, Pierre BERTHIER, Gérald GORDAT, Catherine MICHEL, Martine SANSANESE, Fabrice CHARLES, Eric GOURLIER, David BÊME, Nathalie BOTTAN, Nathalie COQUELIN, Elisabeth DE ASCENSAO, Thierry DESJOURS, Magali DUCROISET, Cédric FRADET, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Jessica MARRHIC, Norbert BURTIN, Jean-Michel ROSSAT, Thierry VUILLEMIN, Georges BORDAT, Pascal LASNE DESVAREILLES, Alexandre VINCENT, Patrick BOUILLON, Elodie MATHIEU, Anne DEGRANGE, Michel ARNOUX, Martine COURNIER, Arnaud MARTIN, Jean-Luc BOUILLON, Daniel PAGE, Nicolas LORTON, Aurélie BOULOGNE, André ACCARY, Anne-Thérèse BLANCHARD, Stéphanie FOURRIER, Yves LABAUNE, Myriam PEJOUX, Gilles PERRETTE, Michel TRAVELY, Jean-François CARMIER, Philip GUYOT DE CAILA, Xavier FORET, Roland GOYARD, Eric BRAZ, Armand FORGEAT, Patrick PAGES, Marc DEROO, Didier ROUX, ERIC BOURDAIS, Sylvie MAURICE, Elisabeth PONSOT, Jean-Claude MICHEL, Frédéric AVIDOS, Philippe DUMOUX, Jean-Louis PETIT, Louis ACCARY, Gilles CHARDEAU, Jacques DEPERNON

Délégués ayant donné pouvoir :

Guillaume CHAUVÉAU à Cédric FRADET, Emmanuel REY à Xavier FORET, Annie BOISSARD à André ACCARY, Fabienne MARGIELA à Yves LABAUNE, Jean-Baptiste LEFORT à Michel TRAVELY, Jean-Marc NESME à Gilles PERRETTE, Ouaffa VASSE à Myriam PEJOUX, Martine CARNOT FOURNIER à Philip GUYOT DE CAILA, Richard PERRIER à ERIC BOURDAIS

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 29 juin 2026
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais